

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Y ASSISTAIENT :

Mesdames BUCINA - DE BRUIN – DELCROIX - DELOT M - DENOMBRET - DERUELLE – ETIENNE - SCHWENTER – SEUVRE – TRIPIER (suppléante de M. G DELAGNEAU)

Messieurs ALLARD (suppléant de Mme BOUROTTE) – BIOT - BLANCHET - BLAUVAC - BOUCHERON – CHEVALIER - CORNIOT – DELAGNEAU JL – DELAGNEAU D – DELOT Y - FERRAG - FOURNIER - FOURREY – GAILLOT S - GAILLOT M - GUINET BAUDIN - HARIOT - HENRY – JUSSOT - LEPRUN - MAILLARD - MATIVET - MORLE – MORINIÈRE – PORCHER - QUOIRIN - RAMON - ROUSSELLE - RUSCH - TIRARD

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Messieurs BAILLET, CARRA, LEGRAND et Mesdames GUILLOT, TISON

ÉTAIENT ABSENTS :

Messieurs CLERIN, DELAVAUT et QUERET

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Fond Régional des Territoires – Attribution de subventions

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 44 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention (M FERRAG) :

- **APPROUVE** l'attribution de subventions au titre du Fond Régional des Territoires de la manière suivante :

NOM ENTREPRISE	ACTIVITE	INVESTISSEMENT	COÛT TOTAL HT	SUBVENTION
SARL AMDS	Mécanosoudure	Machines-outils	60 000 €	10 000 €
SAS NOORDZE HERITAGE	Hôtellerie-restauration	Equipements hôteliers	58 000 €	10 000 €
LE TANGO PIZZAS	Restauration-pizzeria	Aménagement et matériel de restauration	9 343 €	1 868 €
PIRI BEAUTE	Salon d'esthétique	Matériel de travail	6 443 €	1 288 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – AERODROME – Acquisition de Terrain

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** l'acquisition du terrain d'emprise visant régulariser son occupation actuelle par des équipements communautaires selon le plan joint en annexe

- **APPROUVE** l'acquisition au prix global de 1 500 € hors frais d'acte, auprès du GFA de la Vallée de Bourdenault, le terrain dont les caractéristiques sont les suivantes :

Sur la commune de Jaulges

Section	N°	Lieudit	Surface
ZC	0075	La Hate	6 a 40 ca

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération dont la signature de l'acte d'acquisition
- **DIT** que les crédits budgétaires nécessaires feront l'objet d'une prochaine décision modificative

ENVIRONNEMENT – Service Public d'Assainissement Non Collectif – Rapport sur le prix et la Qualité de Services 2018 – Secteur Florentinois

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'année 2018 du secteur du Florentinois
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération

ENVIRONNEMENT – Service Public d'Assainissement Non Collectif – Rapport sur le prix et la Qualité de Services 2019

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'année 2019
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération

ENVIRONNEMENT - EAU - Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DESIGNE** Patrice BAILLET comme un représentant de la Communauté de communes Serein et Armançe au sein de la Commission Locale de l'Eau de l'Armançon
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération

SERVICE A LA POPULATION – EQUIPEMENTS SPORTIFS - Centre Aquatique - Acquisition de terrain

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

APPROUVE l'acquisition du terrain d'emprise du Centre Aquatique communautaire auprès de la Ville de Saint Florentin à l'euro symbolique (hors frais d'acte) et dont les caractéristiques sont les suivantes :

Sur la commune de Saint Florentin un ensemble de 7 096 m² pris sur les parcelles

Section	N°	Lieudit	Surface
AW partie	406	Rue du Faubourg du Pont	70 a 53 ca
AW partie	407	Rue du Faubourg du Pont	19 a 99 ca
AW partie	411	Rue du Faubourg du Pont	37 a 20 ca

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont la signature de l'acte d'acquisition

RESSOURCES INTERNES – BUDGET PRINCIPAL – Décision modificative n°4

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

APPROUVE la décision modificative suivante :

Dépenses de Fonctionnement :

615231 : Entretien Voiries	929 516.00 €
6574 : Fonds Régional	24 124.00 €
65734 : Subvention équilibre budget Hôtel et ZAE	118 690.00 €
6718 : Autres charges exceptionnelles	236 178.41 €
023 : Virement à la section d'investissement	- 1 102 117.11 €
042 : Dotations aux amortissements	- 49 475.30 €
Total :	157 006.00 €

Recettes de fonctionnement :

7472 : Subvention exceptionnelles Région	24 214.00 €
744 : FC TVA	132 792.00 €
Total :	157 006.00 €

Dépenses d'Investissement :

204132/020 : Subvention Equipement Département	- 177 652.00 €
204123 : Fonds aides aux entreprises	24 214.00 €
20423 : Fonds aides aux entreprises	96 856.00 €
2188/414 : Equipement aérodrome	20 000.00 €
2152/90 : Intervention éco. Hôtel de l'Est	- 5 599.00 €
2315/020 : Immos en cours	- 70 000.00 €
2313/511 : Maison de santé	- 2 880 000.00 €
2315/822 : Voiries	- 929 516.00 €
23/90 : Intervention Eco. Hôtel de l'est	- 27 481.00 €
204123 : Fonds aides aux entreprises	24 214.00 €
Total :	- 3 924 964.00 €

Recettes d'Investissement :

021 : Virement section de fonctionnement	- 1 102 117.11 €
040 – Opérations d'ordre d'amortissements	- 49 475.30 €
041 – Dons et Legs Padel	- 10 000.00 €
10222 : FC TVA	- 638 541.59 €
1322 : Dotations soutiens Investissement Région	96 856.00 €
13/311 : Subvention Ecole de Musique	- 120 000.00 €
13/414 : Subvention Chemin de randonnées	- 6 821.00 €
13/414 : Subvention PADEL	- 9 500.00 €
13/524 : Subvention Maison médicales	- 1 680 000.00 €
13/90 Subvention Fossé Cailloux	795.00 €
13/95 : Subvention Aide au tourisme	- 1 160.00 €
1641 : Emprunt PADEL	- 125 000.00 €
1641 : Emprunt Maison Médicale	- 280 000.00 €

Total : 3 924 964.00 €

RESSOURCES INTERNES – BUDGET ANNEXE HOTEL DE L'EST - Décision modificative n°2

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

APPROUVE la décision modificative suivante :

Dépenses de Fonctionnement :

63512 : Taxe foncière	1 173.00 €
023 – Virement Section d'investissement	103 885.00 €

Total : 105 058.00 €

Recettes de fonctionnement :

74 – Subvention d'équilibre Budget Principal	114 058.00 €
752 – Revenus des immeubles	- 9 000.00 €

Total : 105 058.00 €

Dépenses d'investissement :

2135 : Installations générales	165 397.00 €
--------------------------------	--------------

Total : 165 397.00 €

Recettes d'investissement :

1381 – Subvention Complément ETAT	7 975.00 €
1382 – Subvention Région	23 537.00 €
1641 – Emprunt	30 000.00 €
021 – Virement Section Fonctionnement	103 885.00 €

Total : 165 397.00 €

RESSOURCES INTERNES – BUDGET ANNEXE ZAE – Décision modificative N°1

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

APPROUVE la décision modificative suivante :

Dépenses de Fonctionnement :

61521 : Entretien Terrains	2 000.00 €
63512 – Taxes foncières	3 875.00 €

Total : 5 875.00 €

Recettes de fonctionnement :

74 – Subvention d'équilibre Budget Principal

5 875.00 €

Total : 5 875.00 €**RESSOURCES INTERNES – BUDGET PRINCIPAL – Admission en non-valeur**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** l'admission en non-valeur les recettes énumérées ci-dessous pour un montant total de 487.58 €, correspondant à la liste des produits irrécouvrables n° 4511760215 dressée par le comptable public le 11 Septembre 2020

Exercice	Référence de la pièce	Montant	Nature de la recette	Service concerné
2016	T-711586050015	272.00 €	Redevance Incitative	Collecte et traitement des Ordures Ménagères
2017	T-711595560015	108.33 €		
2017	T-771158890015	107.25 €		

- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65 du budget 2020

RESSOURCES INTERNES – PATRIMOINE – COVID 19 – mise à disposition de bâtiments

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** l'application d'une réduction à hauteur de 50 % des loyers ou redevance à percevoir pour l'année 2020 sur les bâtiments de l'aérodrome Saint Florentin -Chéu et de la halte technique du port de Saint Florentin
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

RESSOURCES INTERNES – RESSOURCES HUMAINES – Modification tableau des effectifs

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la création d'un nouveau poste au sein des services techniques
- **APPROUVE** les tableaux des effectifs évoqués ci-dessous

AGENTS TITULAIRES				
Cadre d'emploi	Grade	Poste	Poste pourvu	
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	1	1	
Agent technique	Adjoint technique	4	4	
AGENTS CONTRACTUELS				
Cadre d'emploi	Poste	Poste	Poste pourvu	Type de contrat
Adjoint technique	Chauffeur/Ripeur	2	2	Art 3-3.2
Adjoint technique	Ripeur	2	2	Art 3-3.2
AGENTS CONTRACTUELS				
Cadre d'emploi	Poste	Poste	Poste pourvu	Type de contrat
Adjoint technique	Portage de repas	2	2	Art 3-3.2

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

RESSOURCES INTERNES – RESSOURCES HUMAINES – Actualisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la nouvelle grille d'indemnité liée aux fonctions, sujétions et expertise, avec les plafonds annuels suivants :

GROUPE DE FONCTION	FONCTIONS CONCERNEES	MONTANT ANNUEL MAXIMUM
CATEGORIE C – FILIERE ADMINISTRATIVE		
C1	Adjoint administratif, chef d'équipe, assistant de direction, gestionnaire ou poste à expertise	8 000 €
C2	Adjoint administratif autres fonctions	3 000 €

CATEGORIE C – FILIERE TECHNIQUE		
C1	Chef d'équipe, encadrement de proximité, poste à expertise, gestionnaire, missions spécifiques	8 000 €
C2	Missions opérationnelles, utilisation matériel	5 000 €
<p>● AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération</p>		
<p>RESSOURCES INTERNES – INSTITUTIONS – Syndicat Départemental d'Energie de l'Yonne (SDEY) - Désignation de représentants au sein de la Commission Consultative</p>		
<p>e Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :</p>		
<p>DESIGNE les personnes suivantes comme représentants de la Communauté de communes au sein de la commission consultative du Syndicat Départemental d'Energie de l'Yonne (SDEY)</p>		
Titulaire		Suppléant
Philippe TIRARD		Jacky JUSSOT
<p>AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération</p>		